

QUELS SONT LES TARIFS ?



Tarifs des activités périscolaires à compter du 1^{er} septembre 2026

	A	B	C	D	E	F
Restauration maternelle et élémentaire	1,81 €	2,13 €	2,96 €	4,58 €	5,47 €	5,60 €
Restauration Protocole Allergie individualisé* (PAI)	0 €	0,31 €	1,12 €	1,33 €	1,53 €	3,61 €
Accueil périscolaire matin : de 7h à 8h20	1,33 €	1,58 €	2,13 €	2,40 €	2,65 €	2,72 €
Accueil périscolaire soir : de 16h30 à 19h	2,01 €	3,20 €	4,29 €	4,77 €	5,34 €	5,49 €
Accueil périscolaire soir (PAI) : de 16h30 à 19h	1,39 €	2,21 €	2,96 €	3,29 €	3,68 €	5,37 €
Passerelle : après l'étude	1,44 €	1,58 €	1,91 €	2,05 €	2,19 €	2,30 €
Étude pour les écoles primaires : de 16h30 à 18h	4,64 €	4,64 €	4,64 €	4,64 €	4,64 €	4,72 €
Étude pour les écoles primaires (PAI) : de 16h30 à 18h	3,20 €	3,20 €	3,20 €	3,20 €	3,20 €	3,26 €
Mercredi matin + repas	4,34 €	6,07 €	9,13 €	10,41 €	12,14 €	12,79 €
Mercredi matin + repas (protocole enfants allergiques)	2,84 €	4,56 €	6,30 €	8,89 €	10,65 €	11,29 €
Journée complète avec repas (mercredis et jour de vacances scolaires)	6,66 €	9,30 €	11,98 €	15,97 €	18,62 €	19,27 €
Journée complète avec repas (protocole enfants allergiques)	4,34 €	6,99 €	9,67 €	13,65 €	16,33 €	16,87 €
Montant du quotient Villepreusien	< 401,99	392-536,99	537-667,99	668-801,99	> 802	> 802
Montant du quotient non Villepreusien	-	-	-	-	< 802	-

* PAI = pour les familles apportant un panier repas dans le cadre d'une allergie alimentaire.

Le PAI doit être validé par le médecin scolaire.

La colonne F correspond au quotient familial des non villepreusiens.

